Les Consulats suisses à l'étranger reçoivent le journal. pa

Quatorzième Année. — N° 53. Jeudi 6 Juillet 1899.

Prix du numéro 10 centimes. Bureaux: Rue de la Serre, 58.

LA FÉDÉRATION HORLOGÈRE

ABONNEMENTS

	Un an:	Six mois:
Suisse	Fr. 6»—	Fr. 3»—
Union postale	» 12»—	» 6»—

On s'abonne a tous les bureaux de poste.

Paraissant le Jeudi et le Dimanche à la Chaux-de-Fonds

ANNONCES

Provenant de la Suisse 20 ct. la ligne
» de l'étranger 25 » »
Minimum d'une annonce 50 cent.
Les annonces se paient d'avance.

Organe de la Société intercantonale des Industries du Jura, des Chambres de commerce, des Bureaux de contrôle et des Syndicats professionnels.

Observatoire cantonal de Neuchâtel

Extrait du Rapport du Directeur sur le concours des chronomètres observés en 1898.

Liste des prix proposés.

1. Prix général de fr. 200 à M. Paul Ditisheim, à la Chaux-de-Fonds.

Chronomètres de marine (Classe A).

2. Prix de fr. 200 au n° 57/8557 de M. Paul-D. Nardin, au Locle.

3. Prix de fr. 150 au n° 54/8555 de M. Paul-D. Nardin, au Locle.

Chronomètres de Poche (Classe B).

4. Prix de fr. 130 au n° 13199 de M. Paul Ditisheim, à la Chaux-de-Fonds.

5. Prix de fr. 120 au n° 11102 de M. Paul Ditisheim, à la Chaux-de-Fonds.

ex æquo. 6a. Prix de fr. 110 au n° 3 de M. Bernhard-Wieden, de l'Ecole d'horlogerie, à la Chx-de-Fonds.

» 6b. Prix de fr. 110 au n° 9461 de Paul-D. Nardin, au Locle.

» 6c. Prix de fr. 110 au n° 11052 de M. Paul Ditisheim, à la Chaux-de-Fonds.

Chronomètres de poche (Classe C).

ex æquo. 7a. Prix de fr. 100 au n° 22042 de l'Association Ouvrière au Locle.

» 7b. Prix de fr. 100 au n° 9417 de Paul-D. Nardin, au Locle.

8. Prix de 80 fr. au n° 6048 de M. F. Wenger-Jaccard, au Locle.

9. Prix de fr. 50 au n° 13780 de M. Paul Ditisheim, à la Chaux-de-Fonds.

Prix des régleurs.

Pour le réglage du chronomètre couronné A 2. fr. 30 à MM. H. Rosat et A. Bourquin, au Locle.

Pour le réglage du chronomètre couronné A 3. fr. 25 à MM. H. Rozat et A. Bourquin, au Locle.

Pour le réglage du chronomètre couronné B 4. fr. 20 à M. U. Wehrli, la Chaux-de-Fonds.

Pour le réglage du chronomètre couronné B 5. fr. 18 à M. U. Wehrli, à la Chaux-de-Fonds.

Pour le réglage du chronomètre couronné B 6a. fr. 18 à M. Bernhard Wieden, à la Chaux-de-Fonds.

Pour le réglage du chronomètre couronné B 6b. fr. 18 à MM. H. Rosat et A. Bourquin, au Locle.

Pour le réglage du chronomètre couronné B 6c. fr. 18 à M. U. Wehrli, la Chaux-de-Fonds.

Pour le réglage du chronomètre couronné C 7a. fr. 15 à M. Charles Rosat, au Locle.

Pour le réglage du chronomètre couronné C 7b. fr. 15 a MM. H. Rosat et A. Bourquin, au Locle.

Pour le réglage du chronomètre couronné C 8. fr. 10 à M. Aug. Laberty, au Locle.

Pour le réglage du chronomètre couronné C 9. fr. 8 à M. U. Wehrli, à la Chaux-de-Fonds.

Chez les fabricants de cadrans

La réunion des fabricants de cadrans émail, que nous annoncions dans notre dernier numéro, a eu lieu conformément au programme que les initiateurs s'étaient tracé.

Une cinquantaine de patrons des principaux centres horlogers y ont pris part.

Le point important était de grouper les patrons des montagnes neuchâteloises qui, jusqu'ici, étaient demeurés dans l'expectative. Ce résultat a été atteint et une section comprenant les patrons de la Chaux-de-Fonds et du Locle a été fondée. Dans une séance spéciale, elle a composé son comité comme suit :

Président, F. Hess, Locle.

Vice-président, Schiffmannn, La Chaux-de-Fonds.

Secrétaire, Louis Calame (maison Nicolet & Cie), La Chaux-de-Fonds.

Caissier, Wuilleumier, »

Assesseurs, Ariste Montandon, La Chaux-de-Fonds.

» E. Blanchard, »

» E. Gonthier, Le Locle.

» Pellaton, »

Nous aurons prochainement l'occasion de parler de ce nouveau groupement, dont le Comité central est à Bienne et qui se propose de commencer son activité par l'étude de questions importantes et d'actualité, qui intéressent les patrons de cette branche de l'horlogerie.

A propos des ventes au déballage

Au moment où l'on s'occupe beaucoup chez nous, de la concurrence déloyale et des moyens de la combattre, il n'est pas sans intérêt de lire l'article suivant, extrait de la *Revue chronométrique*:

Dans notre ancienne France, peu à peu s'étaient établies et fortifiées les corporations industrielles et commerciales ; en général, on ne pouvait exercer une profession que si l'on faisait partie de la corporation. Chaque corporation était minutieusement réglementée. Cet état économique connn sous le nom de *maîtrisses et jurandes*, monopolisait le travail industriel au profit de quelques-uns et paralysait tout progrès.

Déjà sous Louis XVI, Turgot, en février 1776, avait fait rendre un édit proclamant la liberté industrielle : « Il sera libre, disait l'édit, « à toutes personnes, de quelque qualité et « conditions qu'elles soient, même à tous « étrangers, encore qu'ils n'eussent point ob- « tenu de nous des lettres de naturalité, d'em- « brasser et d'exercer dans tout notre royau- « me, et notamment dans notre bonne ville de « Paris, telle espèce de commerce et telle pro- « fession d'arts et métiers que bon leur sem- « blera, même d'en réunir plusieurs ; à l'effet « de quoi nous avons éteint et supprimé, étei- « gnons et supprimons tous corps et commu- « nautés de marchands et artisans, ainsi que « les maitrises et jurandes, abrogeons tous « privilèges, statuts et réglements donnés aux « dits corps et communautés, pour raison des- « quels nul de nos sujets ne pourra être trou- « blé dans l'exercice de son commerce et de « sa profession pour quelque cause et sous « quelque prétexte que ce puisse être. »

La réforme aussi hardie que sage de Turgot souleva les récriminations de tous les intéressés. Turgot tombait en disgrâce en mai 1776 et dès août 1776, un nouvel édit rétablissait les corporations en les réorganisant.

Ce fut la loi du 2 mars 1791 qui supprima

définitivement les maitrises et jurandes, et proclama la liberté du commerce et de l'industrie.

Ce principe de liberté du travail fut encore expressément consacré par la Constitution du 4 septembre 1791, et du 5 fructidor an III.

Depuis, ce principe a reçu quelques atteintes par la monopolisation de certains commerces ou industries, comme les tabacs, les allumettes, les poudres, les cartes à jouer, etc.

Il est aussi, dans un intérêt public, survenu quelques lois réglementant le travail industriel, comme la loi du 9 septembre 1848 sur la durée du travail des adultes, la loi du 2 novembre 1892 sur le travail des femmes dans l'industrie, la loi du 12 juin 1893 sur l'hygiène et la sécurité des ateliers, la loi du 9 avril 1898 réglant les indemnités à allouer aux ouvriers victimes d'accidents à l'occasion de leur travail industriel.

Quelques lois spéciales sanctionnent la layauté commerciale. Par exemple, la loi de 1824 sur les usurpations de noms, la loi de 1844 sur les brevets d'invention, la loi de 1857 sur les marques de fabrique.

En dehors des lois spéciales, les rapports des commerçants et industriels entre eux, sont réglés par le droit commun.

Les questions de loyauté commerciale jouent un grand rôle dans les rapports de commerçant à commerçant ; les actes de déloyauté que, dans la pratique, on dénomme actes de concurrence déloyale, ne sont fixés et délimités par aucune loi spéciale ; ils relèvent des articles 1382 et 1383 du Code civil, qui punissent de dommages-intérêts tous les actes illicites.

Parmi les actes de concurrence déloyale se trouvent les ventes au déballage. qui ont donné lieu à de gros abus et qui ont été souvent déférées aux tribunaux.

En principe, un marchand peut vendre même à perte ; cependant, les tribunaux ont vu avec raison un acte de concurrence déloyale, dans le fait du marchand qui, dans le but de ruiner un concurrent, s'installe à côté de lui, vend des marchandises d'un prix courant au-dessous du cours normal, à perte, afin d'attirer tous les clients à lui et de ruiner par là son concurrent. — C'est dans ce sens qu'a jugé le Tribunal civil de la Seine, le 13 janvier 1896.

Le 2 décembre 1891, la cour de Caen a condamné à des dommages-intérêts, pour concurrence déloyale, le marchand étranger à la localité — marchand déballeur — qui captait la clientèle, au détriment des marchands de la localité, par un mise en scène quasi-judiciaire, par des promesses fallacieuses, des affirmations mensongères sur la provenance des marchandises en vente, tendant à justifier un prétendu bon marché extraordinaire.

Le 21 septembre 1894, le Tribunal de commerce d'Angers a condamné à des dommages-intérêts pour concurrence déloyale au préjudice des libraires de la même ville, le commerçant qui annonçait par la presse qu'il vendait *toutes* les marchandises provenant d'une librairie en liquidation, alors que ce commerçant n'avait acheté qu'une minime partie de ces marchandises.

Le 16 janvier 1899, le Tribunal de commerce du Havre a rendu la curieuse décision suivante :

S'est rendu coupable de concurrence déloyale et passible de dommages-intérêts, le commerçant qui a acheté la totalité des marchandises dépendant d'une liquidation judiciaire, avec autorisation de les vendre dans le local du liquidé, en un délai déterminé, lorsqu'il a mensongèrement pris le titre de liquidateur dans ses annonces habilement combinées pour allécher le public, alors qu'il a, en outre, introduit dans le local des marchandises d'une autre provenance. Les commerçants seuls vendant des produits similaires peuvent actionner ce concurrent déloyal en justice et le faire condamner à dommages intérêts.

Un syndicat professionnel, qui comprend des marchands vendant d'autres produits, n'est pas recevable à intenter cette action.

Sur ce dernier point, il est raisonnable de refuser l'action en concurrence déloyale au syndicat qui ne représente pas exclusivement des intérêts similaires.

AUJAY,
Dr en droit, Avocat à la Cour d'appel.

Nouvelles industries à la Chaux-de-Fonds

Nous avons reçu la lettre suivante :

La Chaux-de-Fonds, le 1 juillet 1899.

A la Rédaction de la *Fédération horlogère.*

Messieurs,

La question des nouvelles industries qu'on pourrait introduire dans notre localité, intéresse toute la population et mérite d'être reprise d'une manière sérieuse et suivie. Mais une étude préalable est nécessaire et la constitution d'un groupe disposé à s'en occuper s'impose.

Les personnes qui désirent vouer leur attention à cette question et appuyer l'initiative prise par le soussigné, sont priées de lui envoyer leur *adresse exacte* pour qu'on puisse leur faire parvenir les communications ultérieures.

Ces informations vous seront également adressées, Messieurs.

En attendant, je vous présente mes salutations très empressées.

Fritz ROBERT-DUCOMMUN.
Rue de la Promenade, 4.

Horlogerie

La *Solidarité horlogère* annonce que M. Calame-Stattmann, professeur, qui exploite à Bienne une industrie de galvanoplastie, d'hydroplastie, etc., a inventé de nouveaux procédés, permettant d'appliquer le plaqué sur toutes les parties de la boite indistinctement, non pas par le laminage, mais par l'électricité et la galvanoplastie. Les fonds plaqués par ce procédé ne laissent rien à désirer. Les procédés dépasseraient de beaucoup les moyens employés jusqu'à ce jour tant en Suisse qu'en Amérique et nous constitueraient une supériorité marquée surtout pour les pièces gravées, facteur très important dans le débat.

En présence de ces résultats, la *Solidarité horlogère* estime qu'il est nécessaire que nos Chambres de commerce et la Société intercantonale des industries du Jura nomment une commission d'experts pour voir le profit qu'on peut tirer de ces nouveaux procédés.

Nous ferons remarquer, qu'à notre connaissance du moins, l'auteur de cette invention n'a fait aucune démarche auprès des organes désignés.

La situation financière

(Extrait du Bulletin de la Banque fédérale, La Chaux-de-Fonds.)

Les troubles en Espagne et en Belgique, la situation intérieure peu rassurante en France et l'irritation entre l'Angleterre et le Transwaal sans cesse ravivée par les nombreux discours de M. Chamberlain, donnent au marché une certaine anxiété bien justifiée.

L'argent continue à être bien demandé, l'industrie en emploie beaucoup et les matières premières maintiennent leurs prix élevés.

Nous voyons à Paris :

le cuivre	demandé à	fr. 196.-	contre	fr. 128.-
le zinc	»	» 312.-	»	» 188.-
le plomb	»	» 41.-	»	» 38.-

les 100 kilos à une année d'intervalle.

Ainsi que nous l'avons déjà dit, le fait que le capital est sollicité et trouve facilement a se placer à 4 %, a fait baisser les cours des meilleures valeurs de placement. On cotait :

		en décembre 1896	en juin 1899
2 3/4 %	Consolidés Anglais	112.15	107.90
3 %	Rente Française	102.40	101.15
3 %	» Allemande	99.—	90.10
3 %	Consolidés Prussiens	99.10	90.30
3 %	Rente Saxonne	97.70	86.30
3 1/2 %	» Allemande	103.75	99.80
3 1/2 %	» Suisse 1889	103.—	98.75

Même les valeurs les plus solides n'ont plus de succès, si elles ne rendent pas au moins 4 %. Le 3 1/2 % du Jura-Simplon, émis dernièrement avec la garantie de la Confédération suisse, n'a été souscrit que partiellement.

Les travaux de l'Exposition

De l'*Evénement.*

D'accord avec le ministre du commerce et après s'être concerté avec les membres du Parlement, qui habitent les abords de l'Exposition, M. Lerolle, député du septième arrondissement, posera aujourd'hui une question au sujet du chemin de fer aérien et de la plate-forme roulante en construction sur l'avenue de le Motte-Picquet.

La pose, commencée depuis quelques jours, de la grossière et hideuse charpente de bois blanc qui doit supporter le « trottoir roulant », fait pousser des cris d'horreur à tous ceux qui passent par cette avenue, la principale de celles conduisant au Champ de Mars.

M. Millerand, dont l'attention avait été appelée sur cette construction insolite avait tenu à s'assurer par lui-même du bien fondé des réclamations unanimement formulées, et il a constaté qu'il est impossible de laisser subsister telle quelle, cette charpente qui contraste si fort avec les autres travaux de l'Exposition.

Tarif postal de poche pour la Suisse et l'étranger

Le tarif postal de poche pour la Suisse et l'étranger paraîtra en nouvelle édition pour le 1er juillet prochain. Il n'a subi aucune modification quant à la disposition, mais le contenu en a été complété. Le prix de vente s'élève, comme jusqu'ici, à 40 cts.

Nouvelles diverses

La hausse du taux de l'intérêt. — La banque Perret & Cie, l'un des principaux établissements financiers de La Chaux-de-Fonds, annonce que vu les conditions actuelles du marché financier, elle porte à 3 1/2 %, dès le 1er juillet 1899, le taux de l'intérêt de ses comptes-courants créanciers.

Une nouvelle loi sur la protection des ouvriers. — Une motion a été déposée jeudi 29 juin au Conseil national par MM. Decurtins, Schmid (Uri) et Ming (Obwald), demandant au Conseil fédéral des études et un rapport sur la question de savoir s'il n'y aurait pas lieu d'introduire dans le Code des obligations des dispositions spéciales pour garantir aux domestiques le libre exercice de leurs devoirs religieux et civiques, et pour les protéger contre les dangers auxquels sont exposées leur vie, leur santé et leur moralité.

Cette motion est la conséquence d'une décision prise par le Congrès catholique de Schaffhouse.

Coutellerie de Delémont. — Nous apprenons que la Coutellerie s'occupe très activement de l'élaboration des plans de construction. D'après le projet à l'étude, le bâtiment principal, à édifier sur l'emplacement de la Halle du Vieux-Fourneau, conçu dans le style le plus moderne, aurait une longueur de 65 à 70 mètres avec façade sur la route. L'intérieur serait aménagé de façon à ce que chaque partie ait ses locaux spéciaux. — Pour répondre le plus utilement aux exigences hygiéniques, le montage, l'aiguisage et le polissage seraient placés dans le pavillon central, tandis que les bureaux et magasins se trouveraient à l'extrémité Est vers la ville.

A raison du bruit et des autres inconvénients, la forge, la fonderie des cuillers et les réduits pour les matières chimiques, eau-forte, benzine, etc., etc., seront établis à l'extrémité ouest, de façon à incommoder le moins possible le personnel des ateliers et bureaux.

La distribution paraît être des mieux comprise, et la fabrique comme telle aura certainement un très bel aspect. Il faut ajouter encore que les plans prévoient un prolongement de 25 mètres du côté ouest, destiné à recevoir la fabrication des cuillers en métal américain ; de sorte que, quand la fabrique sera complète, elle mesurera près de 90 mètres de longueur.

On croit que la construction commencera bientôt.

Comment la grande industrie supprime la petite industrie. — Les vastes bâtiments de la Brasserie Bavaroise, près d'Yverdon, pour l'édification desquels on a employé de gros capitaux, viennent d'être vendus, par l'entremise de M. le notaire Paschoud, à un Yverdonnois, M. Gustave Grandguillaume, pour la somme de 30,000 fr.

Les deux fabriques de bière d'Yverdon ont donc disparu, succombant sous la concurrence des importantes maisons du dehors. Dans les brasseries, la petite industrie ne peut plus, aujourd'hui, soutenir la lutte.

L'immense encaisse d'or de la Banque impériale de Russie a fait, suivant *The Economist*, l'objet d'un discours de M. Raffalovich, de St-Pétersbourg, à la réunion de l'Institut britannique des Banquiers.

A présent cette encaisse s'élève à environ 103 millions de livres, tandis que l'encaisse d'or de la Banque de France est seulement de 72 millions, l'encaisse d'Allemagne de 37 millions, des Etats-Unis de 56 millions, d'Angleterre de 30 millions. L'explication donnée par M. Raffalovich de l'accumulation de l'or à la Banque de Russie est que la Russie est contrainte d'accroître son stock d'or comme remède à l'émission des roubles de papier, et que, même cela ne serait-il pas, la réserve d'or de la Russie serait loin d'être trop considérable, car si on compare la quantité d'or par tête d'habitant en Angleterre, France, Allemagne, on voit que la proportion est bien supérieure dans ces pays.

AVIS

Nous prions les personnes qui nous transmettent des offres ou des demandes de renseignements se rapportant à des annonces de bien vouloir répéter exactement le numéro de l'annonce et de joindre un timbre de 10 cts ou une carte postale pour la réponse.

Contrôle fédéral des ouvrages d'or et d'argent
Poinçonnement du mois de Juin 1899.

Bureaux	Boites de montres or	Boites de montres argent	Total
1. Bienne	2.348	40.781	43.129
2. Chaux-de-Fonds	39.587	4.959	44.546
3. Delémont	1.326	5.781	7.107
4. Fleurier	506	12.681	13.187
5. Genève	1.111	14.630	15.741
6. Granges (Soleure)	117	36.819	36.936
7. Locle	7.201	3.073	10.274
8. Neuchâtel	—	2.094	2.094
9. Noirmont	1.711	31.489	33.200
10. Porrentruy	—	33.338	33.328
11. Saint-Imier	616	18.810	19.426
12. Schaffhouse	—	6.621	6.621
13. Tramelan	—	41.172	41.172
TOTAL	54.523	252.248	306.771

Bureau fédéral des matières d'or et d'argent.
Berne, le 1er Juillet 1899.

Augmentation de 6803 boites d'or et diminution de 813 boites argent sur le mois correspondent de 1898.

Cote de l'argent
du 5 Juillet 1899

Argent fin en grenailles . fr. 106.50 le kilo.
Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boites de montres . . . fr. 108.50 le kilo.

ON DEMANDE

un jeune homme capable de diriger un **important atelier de plantage** cylindres (grandes pièces). H 5021 J 5697

S'adresser de suite à l'Agence Haasenstein & Vogler, Porrentruy, sous chiffre H 1689 P.

FABRIQUE à vendre

Pour cause de changement de commerce, une magnifique fabrique, place pour 100 ouvriers ; force motrice, logements magnifiques, vastes dépendances

EST A VENDRE

au plus vite.

Grandes facilités de payement. Occasion exceptionnelle. Situation avantageuse au centre des affaires.

Adresser offres sous W 1827 C, à l'agence **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 5698

Fabrique d'Assortiments Ancres
en tous genres
Spécialité de Levées Visibles fixes interchangeables
bonne qualité 5700
A. Adam, Chaux-de-Fonds.

Comptable - Correspondant

connaissant la fabrication d'horlogerie, possédant les deux langues et bien recommandé, cherche engagement. 5705

Ecrire au bureau du journal sous chiffre Ch. H. H. 15.

Vittorio Tarchi, à Florence

-- Fabrique d'orfèvrerie et argenterie --
Style étrusque

Emaux, miniatures, mosaïque. Spécialité en travaux artistiques et de fantaisie en filigrane et émail de toutes couleurs, style étrusque sur boites de montres. 5425

Représenté par
L. Marillier, à Bienne.

Mécanicien

spécialement pour les estampes de boites de montres, capable, recommandé, est demandé par la fabrique **Vve de Ch. L. Schmid & Co, La Chaux-de-Fonds.** (H 1753 C) 5686

RECHERCHE

On désire savoir qui fabrique les gros chronographes qui servent pour les courses de chevaux; pièces soignées, avec les deux aiguilles, ancre et cadrans de rechange.

Envoyer dessins et prix chez M. **Franceschi, Milan.** 5701

A. HUMBERT-DROZ

ex-maître à l'école d'art (classe de sertisse)
Joaillier-décorateur
Spécialité de décors soignés
K220C Grand choix de 5387
brillants, roses, demi-perles et toutes *pierres couleur fines.*
Bijouterie sur commande **Petite fantaisie riche**
3, Rue de la Paix, 3.

On demande un jeune homme capable de diriger un important atelier de plantage cylindres (grandes pièces).

S'adresser de suite au bureau du journal sous P. O. L. C. 5692

On demande un bon ouvrier horloger-rhabilleur (de préférence connaissant l'allemand). S'adr. à M. Aynié, 14, Rue d'Alsace-Lorraine, Toulouse (Hte Garonne). 5693

SPIRAUX

trempés, moux, «Premier»
En vente au Magasin 5691
W. HUMMEL FILS
Chaux-de-Fonds.

AVIS IMPORTANT

Une bonne maison d'exportation, donnant des commissions importantes de montres genre Roskopf, invite les fabricants faisant cet article, de lui envoyer les prix pour boites métal, acier et fantaisie. Paiement comptant.

Adresser les offres 5687
Case postale 431, Chaux-de-Fonds.

LA MARINE

Compagnie d'assurance des risques de transport

Fondée à Londres en 1836

Capital Fr. 25.000.000 — Réserve Fr. 14.375.000

Assurance du transport de valeurs et de marchandises, par terre et par eau, par polices spéciales, d'abonnement et en bloc. — Assurances de corps de bateaux à vapeur. — Assurances de voyages.

Par son ancienneté et la puissance de ses capitaux, la Cie la MARINE offre à ses assurés les sécurités les plus complètes.

Elle traite toutes assurances de transport aux conditions **les plus libérales.**

Prière de s'adresser pour tous renseignements au Directeur de la Succursale suisse, M. Alfred Bourquin, à Neuchâtel ainsi qu'aux agents principaux. 5435

W. HUMMEL FILS, Chaux-de-Fonds

Machines et Outils de précision américains

Seul concessionnaire pour la Suisse de la maison

L. S. STARRETT Co, Athol U. S. A.

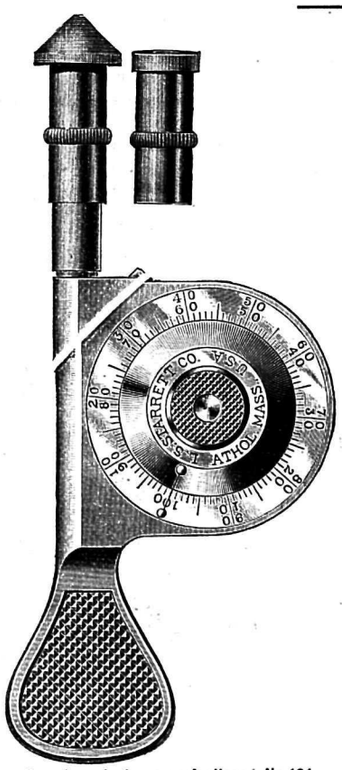

Compteur de tours perfectionné No 104.

Compteur de tours perfectionné

No 104

Ce compteur fonctionne à la plus grande vitesse sans s'échauffer, grâce au support sans friction contre lequel le bout intérieur du pivot tourne (lequel est patenté). Le mécanisme est complètement enfermé, par conséquent à l'abri de la poussière. Il enregistre dans les deux sens. Sur le cadran se trouve un petit bouton qui vient passer sous le pouce de l'opérateur à chaque 100 tours de l'arbre de la machine que l'on mesure, en sorte que, l'on peut prêter toute son attention pour vérifier sur une montre le temps employé pour l'observation. Le cadran est retenu par une vis à tête plate permettant avec le pouce de le ramener rapidement à zéro pour une nouvelle observation. Le compteur est entièrement nickelé.

Demander catalogue

complet illustré de tous nos instruments de précision.

Médailles d'argent, Paris 1878 et 1889

Fabrique d'Aiguilles de montres WAGNON FRÈRES

Ami Wagnon, sr

Genève — Chaux-de-Fonds — Locle

Aiguilles Louis XV ciselées, or acier et composition dorée. Petites et grandes secondes, chronogr., quantièmes, compteurs, etc. 5508

Achat au comptant

de montres argent et métal, genres anglais. 5439

Fritz Kundert, 95 Colmore Row

Birmingham.

FABRIQUE D'HORLOGERIE

MAISON FONDÉE EN 1854 — MARQUES DE FABRIQUE — MARS — DIDO

LOUIS MULLER & Cie

SPÉCIALITÉS — NOUVEAUTÉS FANTAISIE — MEUNIER - BIENNE — TÉLÉPHONE

BIENNE

SUISSE

Ancienne maison JULIEN BOURQUIN, fondée en 1841

FERDINAND BOURQUIN, successeur, à ST-IMIER (Suisse)

CHRONOGRAPHES SIMPLES ET A COMPTEURS DE MINUTES

COMPTEURS DE SPORT 5304

Spécialité : **La Populaire,** excellente montre civile en 13, 16, 18, 19 et 22 lig. ancre, à verre et savonnette.

Qualité garantie. Demander prix-courant détaillé. Prix modérés.

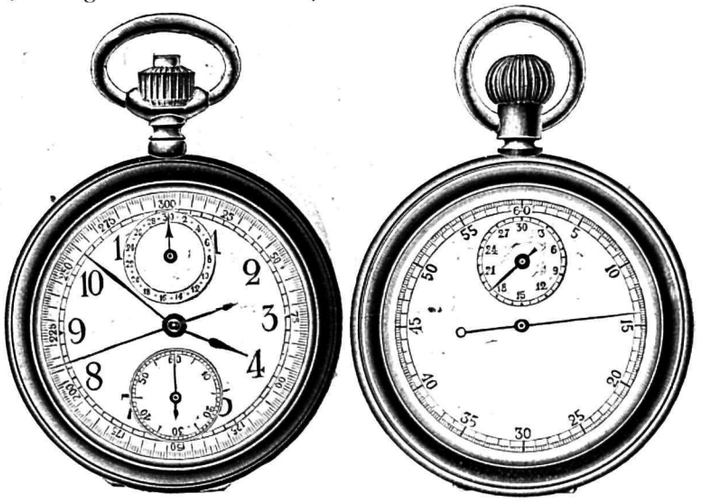

Imprimerie de la **Fédération horlogère suisse** (R. Haefeli & Cie), **Chaux-de-Fonds.**

FABRIQUE DE BALANCIERS COMPENSÉS
et façon compensés

Spécialités pour réglages de précision

Balanciers pour horlogerie civile garantis trempés pr couper

Prix-courant et échantillons sur demandes sont à disposition

Ph. Favre & Cie
Grand'Rue, 19 5539
Ponts-de-Martel (Suisse)
Exportation

FABRICATION d'HORLOGERIE
en tous genres et pour tous pays

Spécialité de montres Quantièmes interchangeables
19 à 30 lignes
Promptes livraisons

J. H. HASLER
49, Rue de la Serre, 49
LA CHAUX-DE-FONDS
(Suisse) 5167

Montres à heures sautantes au centre du cadran, du système le plus simple et le plus solide, sont les meilleur marché des sans aiguilles. 5426
Se fabriquent chez
L. Marillier, à Bienne.

Horlogerie garantie
Spécialité : Genres allemands et hollandais
Arnold Kirchhof, Corgémont 5313
Montres remontoirs en tous genres

FABRICATION D'HORLOGERIE
Spécialité de montres quantièmes en tous genres et pour tous pays
ARNOLD BERGER
Rue du Grenier 41d 5393
LA CHAUX-DE-FONDS

Fabrique de Lunettes et Pince-nez
fondée en 1814 5422
LOUIS REYDOR
à Morez-du-Jura
Envois d'échantillons contre 5, 10, 15, 20 francs

Atelier de plantages ancre
en tout genre 5277
Petites et grandes pièces
Z. Barbezat-Robert, Verrières

Henri JEANNIN-ROSSELET
Fleurier
Fabrique d'horlogerie
par procédés mécaniques, système interchangeable
Spécialités : Genre anglais 3/4 plat. clef et remontoir ancre et cyl., sde au centre et lépine de 15 à 22 lig., 14 et 21 lig. chinoise clef. — Ces genres se livrent en boîte métal, acier, etc. 5626

Huile SINE DOLO
Qualité extrafine pr montres
Huile pour Barillets, Pendules et Boîtes à musique.
Graisse 5440
pr mécanismes de Remontoirs
L. ROZAT,
fabricant d'horlogerie soignée
CHAUX-DE-FONDS

Fabrique d'assortiments ancre par procédés mécaniqués 5475
pour échappements fixes
César Scholl
Perles près Bienne
Prix-courant sur demande

Fabrique de ressorts de montres
Marque de FIDÉLIA E G DÉPOSÉE fabrique
EMILE GEISER
33, Rue du Parc, 33
LA CHAUX-DE-FONDS (Suisse)

Ressorts en tous genres.
Ressorts libres et renversés.
Ressorts avec brides et genre américain.
Ressorts pour chronomètres et montres de précision.
Ressorts à développement concentrique, etc., etc. 5617
Commission - Exportation

A vendre: 350 grosses VERMEIL
contre-pivots tournés non sertis 1re qual, diamètre de 9 à 14 douzmes, épaisseur de 1 1/2 à 6 douzmes, par commis. d'au moins 5 gr.
Conditions favorables. 5706
HENRI DÉPRAZ
Fabricant et sertisseur
de contre-pivots
3, Boulevard de Plainpalais
GENÈVE
Mention honorable : Exposition Nationale Genève 1896

Voyageur en horlogerie
expérimenté, connaissant la partie et possédant les deux langues, demande à faire les voyages pour une maison sérieuse. 5704
Références à disposition.
S'adresser au bureau du journal sous Ch. L. 44.

Les Instituts d'achat et de vente de Bienfonds, d'Immobiliers et d'Hypothèques
de
J.-ANT. SIESSEGGER
CONSTANCE (Bade) **KEMPTEN** (Bavière) **KREUZLINGEN** (Suisse)
s'occupent de l'achat, de la vente et de l'échange de bienfonds de toutes espèces, soit villas, hôtels, auberges, restaurations, brasseries, fabriques, maisons d'habitation et de commerce, propriétés rurales, forêts, terrains à bâtir, et d'affaires de toute nature, aux meilleures conditions.
Par suite de leurs relations très étendues dans le pays et à l'étranger, ces instituts sont devenus les établissements les plus considérables dans cette branche ; aussi les objets même les plus difficiles à vendre, trouvent constamment des amateurs, soit pour l'achat, soit pour l'échange. Nos commettants ne pourraient donc trouver une meilleure occasion d'acheter, de vendre ou d'échanger des bienfonds.
Sur demande, discrétion assurée à chacun. 5644

Premiers Prix aux Observatoires de Neuchâtel et de Kew
Fabrique d'Horlogerie
NICOLET FILS & CIE
à la CHAUX-DE-FONDS (Suisse)
Spécialité d'Horlogerie soignée

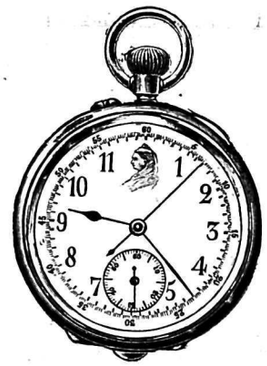

CHRONOMÈTRES
Chronographes pour dames et hommes
Rattrapantes simples et compteurs
Montres compliquées et simples
en tous genres 5108
GARANTIES
BREVETS
4821/115 — 10582 — 14531
Adresse télégraphique :
ATLAS, Chauxdefonds.
TÉLÉPHONE

Fabrique de boîtes
pouvant occuper 30 ouvriers, installée mécaniquement et des plus modernes 5699
est à vendre de suite.
Clientèle de 1er ordre assurée.
Pour tous renseignements, s'adr. sous chiffres V 1826 C, à l'agence Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.

Monsieur **Oscar Katz,** de la maison Abel & Katz, Manchester, sera à partir du 15 juillet prochain à Chaux-de-Fonds, Hôtel Central, où il recevra les propositions de lots de montres genre anglais, en or, argent ou métal, contre paiement comptant, ainsi que les offres de bons fabricants de ces mêmes articles pr affaires régulières. 5702

Pour la fabrication du vin et du cidre

Substance pr 150 lit. vin	3.20
» » » cidre	4.35
10 kil. raisins nouveaux, Ia	4.90
10 kil. de sucre pilé	4.30
10 kil. de quartiers de pommes douces ou acides	7.80

J. Winiger, Boswyl (H 3317 Q)
5703 **A. Winiger,** Rapperswyl

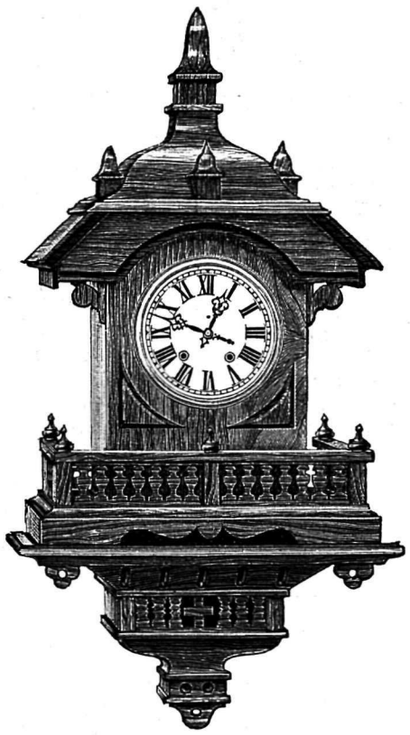

USINE DE LA VIÈZE

Manufacture de Pendules suisses

Monthey (Valais)

Régulateurs à poids et à ressorts de tous genres

Grand choix en nouveaux cabinets, solides et élégants

Mouvements soignés massifs.

Prix les plus modérés, vente exclusivement chez les horlogers

Se servir aux prix de fabrique, directement à ***Monthey****, ou chez les représentants :* 5580

Messieurs **E. Winterhalter**, à **Zürich.**
Haeri & Saxer, »
Hummel, à **Bâle.**
Kriegel & Hartmann, à **Genève.**
C. Kister, à **Genève.**

Mécanicien

qui est **dessinateur** et **constructeur,** trouvera engagement de durée et bien rétribué dans une fabrique nouvellement bâtie de machines de précision dans le canton de Zurich, qui est installée avec les meilleures machines d'outillage américaines. On ne prend en considération que les offres de personnes **tout à fait capables** et à la hauteur du métier. (Z. à 1902 g.) 5624

S'adresser sous chiffres **Z. R. 3442** à **Rodolphe Mosse, à Zurich.**

Fabrication de montres système Roskopf, boîte acier, fantaisie, acier et métal avantageux.

E. Sagne-Geiser
Sonvillier (Suisse). 5306

ATELIERS DE
FAISEURS DE SECRETS
et Emboîteurs
Spécialité pour Roskopf

H. Vögeli-Lehmann
Serre 105, Chaux-de-Fonds

NEUKOMM & MONTANDON

à **St-IMIER** (Berne) et **GRANGES** (Soleure)

Usines outillées spécialement pour la fabrication :

1° du **plaqué or sur tous métaux** pour l'**horlogerie** et la **bijouterie**;
2° des **pendants**, des **couronnes** et des **anneaux en tous genres, toutes formes et tous titres, pour tous les pays d'Europe et d'outre-mer**;
3° des **Lunettes refrottées or sur argent** (500 Etampes);
4° de la **Soudure argent pour monteurs de boîtes,** forte, tendre et extra-tendre, préparée par alliages spéciaux.

Maison renommée pour la qualité et la bienfacture de ses produits et la rapidité de ses livraisons.

Prix très réduits établis d'après la qualité à laquelle ils se rapportent.

Spécialités : **Assortiments lentilles, ovales, cylindriques,** etc., etc.

Couronnes et anneaux pour Allemagne, Belgique, Suède, Autriche, Russie, Italie, Espagne, Portugal, Angleterre, Amérique du Sud, Inde, Chine, Japon.

Assortiments acier cylindriques et ovales, avec couronnes et anneaux plaqué or rouge, rose et jaune, en trois qualités.

Assortiments dits Roskopf, en **argent, acier** et en **métal argentan ff. sur jauges spéciales,** depuis la qualité la plus soignée à la qualité la plus courante.

Nos anneaux en plaqué or pour montres argent-galonné et acier, munis de notre marque de fabrique
N. M.
sont, quoique à un prix bas, garantis sur facture; leur qualité s'est acquise une légitime réputation dans l'industrie horlogère et ils sont de plus en plus demandés sur les montres par les acheteurs étrangers. 4970

TÉLÉPHONE

Calibre déposé
Verre et savonnette 12 à 20 lig.

Rouage silencieux 5314

HORLOGERIE

soignée et compliquée

Spécialité de grande sonnerie
système perfectionné et breveté
6835 ✠ **16112**

simple ou avec toutes les complications, soit :

Carillons, chronographe, chronographe compteur, rattrapante quantième simple ou perpétuel, automates.
Fonctions irréprochables.

CÉSAR RACINE

2, Avenue du Nouveau Collège, 2
LOCLE (Suisse)

Médaille d'or, Exposition nationale suisse Genève 1896

★ N. EHRLICH ★

Bureau d'adresses, renseignements, encaissements et recouvrements
pour toute la RUSSIE
— Fondé en 1880 —

Centrale : **PARIS,** rue Louis-le-Grand, n° 20.
Succursale : **BERLIN,** Zimmerstrasse, n° 77.

— Tarif franco sur demande —

5411 Adresse télégraphique : Remedur.

ÉCOLE D'HORLOGERIE ET DE MÉCANIQUE

CHAUX-DE-FONDS (Suisse)

Apprentissage d'horlogerie complet: trois ans. Apprentissage d'horlogerie pour spécialités. Apprentissage pour mécaniciens: trois ans. Classe spéciale de fabrication horlogère par procédés mécaniques perfectionnés. Cours théoriques, dessins techniques.

Classe de rhabillage. 5408

Bureau officiel d'observation des montres
avec bulletin au cachet communal.

S'adresser au Directeur.

HORLOGERIE POUR TOUS PAYS

Commission **NATHAN WEIL** *Exportation*

18, Rue Léopold Robert **La Chaux-de-Fonds** Rue Léopold Robert, 18

Spécialités : Petites pièces ancre, 11 lignes, échappement fixe, calibre déposé.

Téléphone | Pièces à clef, 19 et 20 lig., système Roskopf perfectionné. | Téléphone

— Brevet ✠ N° 15586 —

Calibres spéciaux, déposés, pour l'Angleterre, la Russie, la Turquie et la Chine

Nouveau — **9½ lig. or, 14 et 18 k., cyl., cad. et fond nacre** — Nouveau

Décors peinture, incrustations or et argent, joaillerie, etc.

La montre se vend avec ou sans châtelaine

Brevet ✠ N° 17746 5641